

Annexe B5 Concept d'organisation spatiale

Règlement n° RAVQ-866

Adopté le :

Entré en vigueur le :

----- Périmètre d'urbanisation

Centre-ville

Centre majeur d'activités

Territoire urbain

Réseau structurant de
transport en commun

Grande artère de consolidation

Territoire agroforestier



Échelle 1/125 000

